

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 991/SLAG portant nomination pour l'année 1971 des assesseur titulaires et suppléants pres le tribunal superieur d'appel de djibouti.

n° 991/SLAG

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
22 décembre 1971

Numéro JO
n° 1 du 11/01/1971

Date du numéro
11 janvier 1971

VISAS

le Haut comissaire de la republique dans le territoire francais des afar et des issas, Vu l'article 10 du decret modifie du 4 fevrier 1904 reorganisation de la justice dans le territoire

Vule decret n°68-146 du 14 fevrier 1968 relatif aux attribution du haut-commissaire de la republique dans le territoire francais des afar et des issa;

TEXTE INTÉGRAL

Art1er les fonctionnaire dont les noms suivent sont armes asseseurs pres le tribunal superieur d'appel de djibouti au l'anne 1971: Assesseurs titulaires : MM. Michel Bouchet, administrateur civil, chef de service : Max Calve, intendant du lycée de Djibouti. Assesseurs suppléants : MM. René Petit, chef de centre du R.G.R. André RGtkin. attaché de la F.O.M. adjoind au chef de District ; Jean Martini, inspecteur central du Trésor : Maurice Audibert, chef du service d'Etat de l'Aviation civile. officiel du Territoire et communiqué partout où besoin sera.